



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Version 4 – 17/06/2025

**HIIATO se réserve la possibilité de modifier ou de mettre à jour ses conditions générales à tout moment.**

### 1. PRESENTATION

HIIATO est une Société Anonyme à Risque Limité Unipersonnelle (SARLU/EURL) au capital de 3000.00 €, sise à CAPPELLE-LA-GRANDE (59180), 11 rue du Languedoc, immatriculée au RCS de DUNKERQUE sous le numéro 928 944 909.

HIIATO est un organisme de formation qui accompagne les instances représentatives du personnel ainsi que tout intéressé.

HIIATO développe, en parallèle de ses actions de formations, un assistance juridique en Droit du travail.

### 2. OBJET

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les "CGV") s'appliquent à toutes les offres de services relatives à des commandes passées auprès de HIIATO (ci-après « le Prestataire ») par tout adhérent (ci-après "l'Adhérent").

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve de l'Adhérent aux présentes CGV. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par l'Adhérent ne peut, sauf acceptation formelle et écrite du Prestataire, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que le Prestataire ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

L'Adhérent se porte fort du respect des présentes CGV par l'ensemble de ses membres, sous-traitants et bénéficiaires.

L'Adhérent reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part du Prestataire, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de service à ses besoins.

### 3. Prérequis

**Aucun prérequis n'est nécessaire pour pouvoir participer à cette formation en dehors des formations suivantes :**

- **Formation économique : Être titulaire du CSE**

**adjoint du trésorier ou toute personne s'occupant de la trésorerie et de la comptabilité du CSE d'un CSE dont les ressources annuelles n'excèdent pas 153 000 €**

- **Formation de formateur CSE : Être formateur indépendant**

La seule nécessité concerne le respect du cadre réglementaire en vigueur.

### 4. Objectifs

Les formations visent à donner les compétences et savoirs de base aux stagiaires afin d'appréhender leur instance et leur champ d'action. A l'issue de ce parcours de formation, le stagiaire sera en mesure de :

- D'appréhender l'instance représentative du personnel et les différents mandats ;
- D'agir conformément aux prérogatives et compétences de l'instance ;
- De faire fonctionner l'instance ;
- D'obtenir les compétences transversales de base nécessaires aux missions de l'instance.

Ces objectifs n'impliquent aucune obligation de résultat pour **HIIATO** qui s'engage simplement à fournir au client l'ensemble du support documentaire détaillé dans son offre de formation.

### 5. Durée

La formation économique s'étale entre 3 à 5 jours aux choix des stagiaires. Il est laissé la possibilité de réduire la formation à 2 jours aux stagiaires. Cependant, un minimum de 3 jours reste fortement recommandé.

La formation SSCT s'étale entre 3 et 5 jours conformément à la loi. Les stagiaires auront le choix entre :

- Suivre 5 jours consécutifs de formation ;
- De diviser la formation en deux sessions de 3 et 2 jours. Cette organisation est fortement recommandée au regard du programme étudié.

Les autres formations sont d'une durée de 1 journée.

### 6. Modalités et délais d'accès

Après une prise de contact avec l'organisme au cours duquel ce dernier analyse les besoins et récupère les informations nécessaires à la mise en place de

HIIATO

11 rue du Languedoc – 59180 CAPPELLE-LA-GRANDE

Mail : [contact@hiato.fr](mailto:contact@hiato.fr) Tél : 0623536502

SIRET : 92894490900011 TVA intracommunautaire : FR04928944909

RCS DUNKERQUE n° 928 944 909 00011 – Code APE 8559A

Organisme enregistré sous le numéro 325 912 370 59 auprès du préfet de la région HAUTS-DE-FRANCE – Ceci ne vaut pas agrément

Organisme agréé par le préfet de la région HAUTS-DE-France

l'action de formation, un devis est envoyé au demandeur.

Une fois le devis validé, le demandeur communique une fiche d'inscription dûment remplie à l'organisme contenant notamment :

- La liste des stagiaires (Si déjà arrêtée) ;
- Le lieu de formation ;
- Les dates retenues pour la ou les sessions de formation si possible ;
- L'identité et la qualité du signataire de la convention de formation ;
- Les coordonnées de facturation.

Une fois l'ensemble des éléments en possession de l'organisme, celui-ci communique au demandeur une convention de formation, un formulaire de préformation, ainsi qu'une convocation au moins 30 jours avant les dates retenues pour la ou les sessions sauf demande expresse du demandeur de disposer d'un délai plus court.

La formation est délivrée sur place en intra-entreprise. La formation a lieu du lundi au vendredi aux horaires suivants : 9h00-12h30 / 13h30-17h00. Les horaires étant susceptibles de changer en fonction de l'avancement du programme, de vos contraintes ainsi que celles relatives au trajet du formateur. Seules les absences pour motif personnel ou professionnel seront déduites de l'attestation de réalisation de la formation.

A ce titre, le signataire atteste que le lieu de formation est conforme aux règles d'hygiène et de sécurité ET accessible aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap.

## 7. Prix et règlements

Les formations sont proposées par **HIIATO** aux tarifs suivants :

- Prestations de formation économique : 1200 € TTC/ jour / groupe hors ristourne (Offre commerciale) et frais de déplacement.
- Prestations de formation SSCT : 950 € TTC/ jour / groupe hors ristourne (Offre commerciale) et frais de déplacement.
- Prestations de formation de trésorier du CSE : 900 € TTC/ jour / groupe hors ristourne (Offre commerciale) et frais de déplacement.
- Prestations de formation de formateur CSE : 2000 €/ stagiaire / semaine hors ristourne (Offre commerciale) et frais de déplacement.
- Autre prestation de formation (Secrétaire, Président, CSE....etc) : Sur devis.

Pour information, il existe deux programmes concernant la prestation de formation de trésorier : Le 1<sup>e</sup> s'intéresse au rôle du trésorier, le 2<sup>e</sup> s'intéresse aux obligations comptables du CSE.

Tous les prix sont indiqués en euros et hors taxes. Ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur au jour de l'émission de la facture correspondante si le statut de l'organisme le prévoit.

## 8. Contact

Dans le cadre de son offre de formation, **HIIATO** permet à ses clients de contacter **HIIATO** via l'adresse mail suivante : [contact@hiiato.fr](mailto:contact@hiiato.fr)

Un numéro de téléphone est également mis à disposition des stagiaires 0623536502.

Adresse postale et informations légales :

11 rue du Languedoc – 59180 CAPPELLE-LA-GRANDE

SIRET : 92894490900011 TVA intracommunautaire : FR04928944909

RCS DUNKERQUE n° 928 944 909 00011– Code APE 8559A

Organisme enregistré sous le numéro 325 912 370 59 auprès du préfet de la région HAUTS-DE-FRANCE – Ceci ne vaut pas agrément

Organisme agréé par le préfet de la région HAUTS-DE-FRANCE

## 9. Modalités d'évaluation

**HIIATO** évalue les stagiaires sur la base d'un QCM afin de contrôler la bonne acquisition des compétences par le stagiaire. L'évaluation a lieu avant la formation (niveau de départ) et à l'issue (niveau des acquis suite à la formation).

Concernant la formation de trésorier (Obligation comptables) : Les stagiaires sont évaluées sur leur capacité à s'assurer de la conformité légale de leur comptabilité lors de la session de formation.

Etant ici précisé que la ou les sessions sont ponctuées d'évaluations formatives telles que des QCM, questionnaires, mise en situation et cas pratique.

## 10. Méthodes mobilisées

**HIIATO** alterne entre diverses méthodes pédagogiques, à savoir notamment :

- Démonstrative ;
- Transmissive et applicative ;
- Interrogative ;
- De découverte ;
- Par assimilation.

## 11. Accessibilité aux personnes handicapées et besoin en aménagement

Si vous pensez être en situation de handicap ou avoir besoin d'un aménagement, merci de contacter dès que possible notre référent handicap (Bryan AOUARI – [contact@hiiato.fr](mailto:contact@hiiato.fr)) pour évaluer ensemble vos besoins et voir quelles solutions sont envisageables pour vous accompagner, vous former ou vous orienter.

## 12. Propriété intellectuelle

L'organisme de formation est seul titulaire des droits de propriété intellectuelle des productions découlant

HIIATO

11 rue du Languedoc – 59180 CAPPELLE-LA-GRANDE

Mail : [contact@hiiato.fr](mailto:contact@hiiato.fr) Tél : 0623536502

SIRET : 92894490900011 TVA intracommunautaire : FR04928944909

RCS DUNKERQUE n° 928 944 909 00011– Code APE 8559A

Organisme enregistré sous le numéro 325 912 370 59 auprès du préfet de la région HAUTS-DE-FRANCE – Ceci ne vaut pas agrément

Organisme agréé par le préfet de la région HAUTS-DE-France

de la prestation de service. À cet effet, l'ensemble des contenus quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale, ...) produits par celui-ci pour assurer son service, demeurent sa propriété exclusive. À ce titre ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation, directe ou indirecte, à but commercial non expressément autorisée au sein ou à l'extérieur de l'entreprise des bénéficiaires et de leur entreprise sans accord exprès de celui-ci.

Les bénéficiaires et leur entreprise s'interdisent d'utiliser le contenu de la prestation au bénéfice d'autres et engagent leurs responsabilités sur le fondement des articles L. 122-4 et L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisée.

### **13. Compétence**

Toutes les contestations qui découlent du présent contrat ou qui s'y rapportent devront préalablement faire l'objet d'une démarche amiable entre les parties.

La preuve de cette démarche peut être prouvée par tous moyens.

En cas d'échec de résolution amiable du litige, le tribunal compétent pour connaître de ce dernier est le tribunal de DUNKERQUE concernant les contrats conclus avec les professionnels et non-professionnels (Hors consommateur).

### **14. Informatique et Liberté**

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, et par le Règlement Européen n°2016/.679, l'Adhérent dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droits qu'il peut exercer en s'adressant au responsable de traitement à l'adresse postale ou email mentionnée ci-dessous, en joignant un justificatif de son identité valide.

Tout intéressé peut, exercer ce droit par courrier à l'adresse suivante : 11 rue du Languedoc – 59180 CAPPELLE-LA-GRANDE ou via [contact@hiiato.fr](mailto:contact@hiiato.fr)

Les données recueillies font l'objet d'un traitement informatique réalisé par le Prestataire pour la délivrance du service d'information juridique, de formation et d'autres services optionnel laissé au choix de L'Adhérent.

Ces données sont indispensables au traitement des demandes de prestation. Ces informations et données personnelles sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires.

Elles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution des prestations. Le responsable du traitement des données est le Prestataire.

L'accès aux données personnelles sera strictement limité aux employés du responsable de traitement, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions.

Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'entreprise par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées, sans que l'autorisation du l'Adhérent ne soit nécessaire.

En cas de réclamation, le l'Adhérent peut contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).